

LA DÉFENSE NATIONALE

L'OTAN—LA CONTRIBUTION DU CANADA
AUX FORCES CONVENTIONNELLES

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale, monsieur l'Orateur. Auparavant la Chambre me permettra-t-elle d'indiquer qu'on célèbre le 25^e anniversaire du début de la libération de l'Europe occidentale et je pense qu'il est bon de se souvenir des grands sacrifices qui ont été faits afin que nous puissions continuer à jouir de notre régime démocratique auquel nous sommes tous attachés.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. MacLean: Hier, le premier ministre s'est opposé au point de vue des ministres de la Défense des États-Unis et de la Grande-Bretagne, en prétextant que la réduction de la contribution militaire à l'OTAN avait trait à ses engagements en matière nucléaire. Cela signifie-t-il qu'aucune réduction n'est projetée en ce qui concerne nos armements non atomiques dans le cadre de l'OTAN?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): D'abord, je voudrais unir ma voix à celle du député pour rendre hommage aux Canadiens tombés le jour J. J'ajouterai que le ministère de la Défense nationale est représenté par le chef de l'état-major à la cérémonie commémorative qui a lieu en France.

En ce qui concerne la question, j'ai exprimé l'opinion que nous ne diminuons pas l'efficacité conventionnelle, mais que nous remanions les effectifs. Nous estimons qu'en suivant les directives de politique formulées par les ministres au comité militaire, nous nous conformons au désir général de l'OTAN en faveur d'effectifs plus souples. Je ne crois pas que la question elle-même prête à une autre interprétation.

L'hon. M. MacLean: Peut-on en conclure que, de l'avis du gouvernement canadien, une réduction des forces classiques de l'OTAN abaisserait le seuil nucléaire, mais que la réduction envisagée par le Canada ne concerne que notre rôle nucléaire?

L'hon. M. Cadieux: Non, monsieur l'Orateur. Le préopinant anticipe encore. Nous n'avons pas indiqué, que je sache, en quoi consistera notre rôle aérien. La réduction possible de notre force nucléaire au sein de cette brigade est minime, à vrai dire. Seule la disparition de l'Honest John est en cause.

L'OTAN—LA DÉMISSION D'UN SÉNATEUR
AU COMITÉ

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): J'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre au sujet de l'OTAN. Le premier ministre a-t-il nommé un remplaçant au sénateur Lang qui a démissionné du comité de l'OTAN sous prétexte que la position du gouvernement vis-à-vis de l'OTAN était pétulante, fantaisiste, dangereuse...

M. l'Orateur: A l'ordre.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LE SURSALAIRE ET LES CONGÉS DE SURTEMPS
DU PERSONNEL

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Comme la courtoisie et peut-être le Règlement s'opposent à ce que nous adressions des questions à l'Orateur puis-je en poser une au président du Conseil du Trésor qui, sauf erreur fait aussi partie du comité de la régie intérieure? Depuis plus de trois ans, les membres du personnel parlementaire n'ont pas bénéficié d'un sursalaire ou de congés pour leur surtemps, et n'ont pas eu de vacances qui auraient été justifiées par la nature de leur travail. Une décision a-t-elle été prise touchant le dédommagement du surtemps et la perte de vacances?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ferai observer au député qu'il ne conviendrait pas de déroger à la coutume établie. Il sait qu'il peut adresser une question de ce genre à l'Orateur par écrit de la manière habituelle et je puis l'assurer que je m'empresserai de m'en occuper en son nom.

[Français]

LA CONFÉDÉRATION

ON SUGGÈRE QUE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
TIENNE UN RÉFÉRENDUM AU QUÉBEC

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné l'annonce du premier ministre du Québec qu'un référendum serait tenu au mois d'octobre prochain, le premier ministre considérerait-il l'opportunité, pour le gouvernement fédéral, de tenir à ses frais ce référendum, en vue de connaître l'opinion de la